YERRES

Service Culturel
N° tél. : 01.69.48.93.93
N/Réf. : NDA/SB/EN

DECISION N° 2001/384

OBJET : - Convention de prestations de service relative à des représentations du spectacle "Devenir Martin-Pêcheur", conclue avec le Théâtre de l'Impossible

Le Député-Maire de la Commune d'Yerres,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L 2122-22,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 4 avril 2001 portant délégation au Maire pour traiter certaines affaires de gestion courante visées à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT que la Commune organise des représentations du spectacle "Devenir Martin-Pêcheur", qui se dérouleront à l'Orangerie de la Propriété Caillebotte, le dimanche 9 décembre 2001 à 16h00 pour tout public, et les vendredi 7, lundi 10 et mardi 11 décembre 2001 pour les scolaires, selon un horaire à définir avec le concours de l'association "Le Théâtre de l'Impossible".

DECIDE

De signer une convention de prestations conclue avec l'association "Le Théâtre de l'Impossible", domicilié 76, boulevard de Reuilly, 75012 PARIS, représentée par son Président, Stephen BENSIMON, pour un montant de 3.048,98 Euros T.T.C (TVA 5,50%),

DIT que les crédits sont inscrits au budget de la Commune, exercice 2001, fonction 3, sous fonction 33, nature 6042.

Fait à Yerres, le 3 décembre 2001

REÇU LE
10 DEC. 2001

Le Député-Maire,

Nicolas DUPONT-AIGNAN